



INFORMATIONS



de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

21, rue de Louvain, Bruxelles.

Bulletin édité par le SERVICE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION

Tél. 13.18.70 — extensions 3013 et 3057.

92913

N° 71

Le 4 décembre 1956

REPRODUCTION SOUHAITEE

Nouveau service-couchettes "SWISS - COUCHETTE".

Le grand succès rencontré par les voitures-couchettes de 2e classe, incorporées dans les trains internationaux vers l'Allemagne et l'Autriche, a incité la Société Nationale des Chemins de fer belges à étendre de plus en plus les services "Couchettes".

Il a été décidé de mettre en marche dès le 21 décembre prochain, en vue de la saison des sports d'hiver, une nouvelle voiture-couchettes à destination de la Suisse, la "Swiss-couchette".

Cette voiture directe assurera jusqu'au 9 mars 1957 chaque fin de semaine la liaison de nuit Ostende-Interlaken, suivant horaire ci-après :

ALLER

Ostende	Dép.	17 h 00	vendredi
Bruxelles-N.	"	18 h 32	
Liège-Guil- lemins	"	19 h 54	
Köln	"	22 h 54	
Bâle SBB	Arr.	7 h 59	Samedi
Bern	"	11 h 06	
Interlaken Ost	"	12 h 34	

D.F.G.	AD
H.D.	M
A.D.	
P.P.	M
G.N.	Q
.D.	Q
.L.	

RETOUR

Interlaken Ost	Dép.	17 h 44	Samedi
Bern	"	19 h 10	
Bâle SBB	"	21 h 50	
Köln	"	7 h 23	Dimanche
Liège-Guil- lemins	Arr.	10 h 12	
Bruxelles-N	"	11 h 17	
Ostende	"	12 h 58	

Le supplément couchette à ajouter au prix du billet ordinaire de 2e classe a été fixé à 115 francs seulement.

Tous renseignements peuvent être obtenus dans les gares et aux agences de voyages agréées.